



Avril 2019  
Numéro 19

Dans ce numéro

AG 2019 .....	1
Plans de la maison .....	2
Poulailler mobile.....	2
La ferme des Baraques .....	3
Handiréseaux38.....	5
Lyon métropole .....	5
Carnet bleu.....	5
Suite Grand Débat .....	6
Pôle ferme de TDL .....	7
Sur la ferme du Bercail .....	8

# Des nouvelles du bercail paysan



Notre association est soutenue par

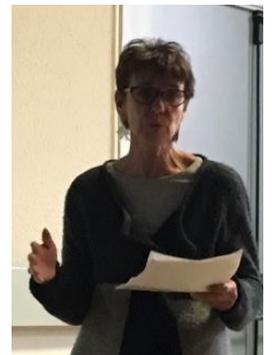


## Samedi 30 mars 2019

## C' était notre assemblée générale



Plus de 50 personnes nous ont rejoints, ce samedi 30 mars, à 18 heures, à la salle des fêtes de Gillonnay. Après la présentation du rapport d'activités et le rapport financier, nous avons profité de l'assemblée pour demander à Romain Poureau, agriculteur du Bercail, de se présenter. Nous avons aussi débattu, avec l'assemblée, des avantages et limites à collaborer avec une plus grande association pour que notre projet puisse voir le jour.



## Travailler sur les plans d'aménagement de la maison. vendredi 1er mars 2019



Nouvelle séance de travail autour des plans d'aménagement de la maison des parents de Raymond pour que l'on puisse accueillir 7 personnes adultes en situation de handicap, dans le lieu de vie. Jean-Marie



Hézard et Roland Chomel, tous deux architectes et bénévoles du groupe de Terre de Liens qui accompagnent notre projet, nous ont présenté les plans qu'ils ont retravaillés en prenant en compte les besoins que nous avons exprimés. Ce travail est important car cela nous permet d'estimer, notamment, le coût potentiel des travaux. Nous prenons conseil aussi auprès de Thierry Bazzana, du lieu de vie Tentative, dans le Gard, pour bénéficier de son expérience.

## Visite d'un poulailler mobile Lundi 4 mars 2019

Nous avons sollicité l'entreprise SOCMA, de Beaumont les Valence, pour acheter un poulailler mobile de 60m<sup>2</sup> pour héberger nos poules pondeuses. Avant de nous engager dans l'achat, nous avons demandé au commercial, monsieur Fruchart, la possibilité de visiter un poulailler tel que celui que l'on souhaite acheter. Il nous a proposé cette visite le 4 mars



en début d'après-midi. Nous nous sommes rendus chez Jean-Christophe Volanten, au Grand Serre. Il dispose de plusieurs poulaillers de l'entreprise Socma. En fait, l'entreprise revend des poulaillers Cabi, construits dans le sud-ouest. Jean-Christophe nous a permis de visiter un poulailler de 60m<sup>2</sup> dans lequel il élève des poulets de chair. On a également pu visiter un autre poulailler, de 30m<sup>2</sup>, dans lequel il élève des poules pondeuses. C'était très enrichissant de pouvoir échanger avec lui et d'apprécier la qualité des cabanes mobiles.



# Rencontre avec la ferme des Baraques à Challes-les-eaux Mardi 19 mars 2019

Etaient présents : Jean-Marie Hezard –  
Daniel Rodinson - Raymond Riban - Martine Croisier.

Nous avons été reçus par Edouard Bertran, paysan boulangier de la ferme des baraques, à Challes-les-eaux, en Savoie. Celui-ci a été rejoint par Gilbert Gourraud, bénévole de Terre de Liens Savoie, qui est aussi administrateur au CA.

Dans un premier temps, nous avons fait le tour des installations. La ferme Terre de Liens a deux entités différentes : un GAEC avec deux agriculteurs qui produisent du blé, le transforment en pain et le commercialisent en direct et une école Steiner-Waldorf. Nous n'avons pas pu rencontrer de personnes de l'école. Il s'agit d'une école gérée par les parents. Cela est à retenir car cela signifie que les responsables de l'école changent régulièrement, lorsque leurs enfants quittent l'école.

La ferme comporte un peu moins de 11 ha et dispose d'environ 300 m<sup>2</sup> de bâtiment.

Le loyer pour les fermiers est 2700 euros par an. Les terres sont utilisées pour cultiver du blé qui est transformé en pain. Sur les terres, on trouve aussi un verger, des noyers, un peu de prés, et un petit jardin de plantes aromatiques. Celui-ci est exploité par deux personnes qui ont un accord avec les membres du GAEC.

L'autre partie de la ferme est louée par terre de liens à une école Steiner. Pour l'école, seule une petite maison appartient à TDL sur la propriété et est louée à l'école. Hormis cette maison, l'école a un bail uniquement pour le sol. Elle dispose sur cette zone de deux yourtes et d'un algéco. Elle occupe aussi une pièce dans la partie louée par la ferme. L'école se pose la question de construire un bâtiment en dur.

Sur la ferme, il y a aussi une maison comprenant deux logements : l'un est occupé par l'un des deux fermiers, l'autre est occupé par l'ancien propriétaire de la ferme (Pierre Gallet) qui loge encore sur place et occupe l'une des anciennes étables pour loger ses chevaux. Chaque logement est loué 400 euros à son locataire par Terre de Liens. Le second fermier ne loge pas sur place.



## Les Baraques



### Patrimoine

11,5 ha de terres et prairies, 2 logements, bâtiments d'élevage, meunerie et four à pain, locaux de vente à la ferme

### Localisation

Challes-les-Eaux

### Production

Céréales, farine, pain et viennoiserie

### Partenaires

Association Les Quatre saisons (école Steiner), conseil régional Rhône-Alpes

### Propriétaires

Foncière Terre de Liens



Historiquement, la ferme a été vendue par son ancien propriétaire à Terre de Liens alors qu'elle hébergeait déjà l'école. Cet achat a été réalisé, il y a une quinzaine d'années environ. Au début, un premier porteur de projet est venu sur le site, mais il n'est finalement pas resté. Cela a entraîné la perte de certaines surfaces en location. Ces surfaces n'ont pas été retrouvées par la suite. Ensuite, Gilles, actuel fermier s'est installé sur la ferme en compagnie de Nathalie. Ils se sont associés. Puis, Nathalie est repartie dans les Bauges. Elle a été remplacée par Edouard qui s'est installé au milieu de l'année 2017. La ferme manque de terre. Ils ont pu louer, ailleurs 6 ha. Malgré cela, ils ne peuvent pas produire tout le blé dont ils ont besoin. Ils sont obligés d'en acheter une partie.

Actuellement, la ferme est gérée par Gilles et Edouard qui sont en GAEC. Ils emploient un salarié. Gilles et Edouard sont paysans boulangers. L'ensemble du pain produit est vendu dans deux magasins de producteurs qui sont assez proches et dans lesquels ils sont associés. Ils livrent aussi une partie de leur production dans une AMAP. Edouard aimerait récupérer la petite maison en location par l'école si celle-ci construit un bâtiment en dur. Cela leur permettrait de faire de l'accueil, notamment de l'accueil de scolaires.

Nous questionnons Edouard sur leur façon de gérer la cohabitation.

Il faut que les limites géographiques soient bien précises pour chacun. Lorsque la ferme a été sans porteur de projet, pendant un certain temps, l'école a occupé plus d'espace. Il a fallu redéfinir la place de chacun.

Il y a la gestion du bruit. Par exemple, lorsqu'ils font fonctionner le trieur à la ferme, ou la vis sans fin, cela fait du bruit qui peut déranger l'école. Cependant, il paraît compliqué de ne faire fonctionner ces machines que pendant les heures de fermeture de l'école.

Il y a sur place le « collectif des baraques » qui regroupe tous les usagers de l'espace, principalement des représentants de la ferme et de l'école, mais aussi des représentants de Terre de Liens. Ils se réunissent régulièrement, environ une fois par mois. Ils fonctionnent au consensus. Le référent terre de liens peut jouer le rôle de médiateur si nécessaire.

Edouard pense que le lieu est avant tout une ferme terre de liens et qu'en cas de conflit, il est normal de privilégier l'exploitation agricole.

Ensuite, nous avons rencontré le groupe local de terre de liens Savoie. Dans ce groupe, il y avait une adhérente qui est aussi administratrice au CA de Terre de Liens et qui a été à l'origine de notre rencontre avec cette ferme et l'école. Elle a aussi demandé si nous pouvions recevoir des gens de Terre de Liens en visite pour expliquer notre projet. Etaient également présentes deux personnes « administratives » de TDL de Crest. Nous leur avons présenté notre projet et nous avons pu échanger avant qu'ils ne poursuivent leur réunion de travail.



# Handiréseaux 38

## Mardi 19 mars 2019

Le mardi 19 mars, Jean-Yves Morgantini, administrateur, a présenté le projet du Bercaïl Paysan à Handiréseaux 38 qui rassemble 60 organismes et personnes œuvrant dans le champ du handicap. Ensemble, ils travaillent à une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap, dans une société inclusive. Notre projet a été bien reçu, nous serons adhérents lorsque le conseil d'administration aura agréé notre candidature.

Outre la possibilité de participer à la mise en place de projets collectifs, au bénéfice des personnes en situation de handicap, nous pourrions aussi participer à l'élaboration puis assister à des événements, colloques, soirées thématiques.

### GAGNANT / GAGNANT

Le Bercaïl est heureux d'intégrer Handiréseaux38

Handiréseaux38 apprécie d'avoir enfin son Bercaïl



## Service de la Métropole de Lyon

### Mardi 26 mars 2019

Nous avons eu le plaisir de faire visiter les locaux et la ferme de Gillonnay à Maryse Lescure et Carole Pouyet. Toutes les deux travaillent à la Direction de la protection de l'enfance de la Métropole de Lyon. Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger avec madame Lescure par téléphone

Dans le cadre de leurs missions, elles accompagnent des jeunes majeurs en situation de handicap ou de fragilité sociale. À l'âge de 18 ans, ces jeunes majeurs qui ont connu des parcours longs au sein des foyers de l'aide sociale à l'enfance, se retrouvent souvent très isolés, sans possibilité de retourner dans leur famille, ni d'accéder au secteur pour adultes handicapés avant 21 ans. Bien souvent, ces jeunes adultes sont maintenus dans les foyers, avec peu de perspectives.

C'est pourquoi les activités que nous proposons les intéressent fortement, pour de l'accueil de jour ou avec hébergement.



## Carnet bleu

En mars, Céline Riban, administratrice du Bercaïl Paysan, a donné naissance à **Nans**. Le conseil d'administration souhaite la bienvenue à Nans, félicite ses parents et son papy qui n'est autre que notre Président, déjà grand-Père d'un petit Léon et d'une petite Alice.



## Collaborateur d'Olivier Véran, député Mardi 26 mars 2019

Le 22 février 2019, Raymond Riban et Christophe Chapelin ont participé, à Grenoble, à un Grand Débat National, autour de la thématique Inclusion et Handicap. Cette rencontre, organisée par Olivier Véran, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Isère et Rapporteur général de la commission des Affaires Sociales, a été l'occasion de recevoir Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Raymond Riban ayant répondu au questionnaire de satisfaction suite à cette rencontre, il nous a été proposé, par l'équipe de M. Véran, un rendez-vous pour leur exposer notre projet du Bercail et évoquer les difficultés que nous rencontrons pour le mettre en œuvre.

Nous avons été reçus par M. Derbal, collaborateur parlementaire auprès de M. Véran, qui est en charge plus spécifiquement du lien avec les associations et de l'insertion. Il nous explique que M. Véran est également Conseiller régional Rhône-Alpes.

Participants : Tewfik DERBAL - Raymond RIBAN - Anne-Françoise BERGER

Après une présentation de notre projet, lieu de vie et accueil en journée, nous évoquons notre attente d'une réponse du Conseil départemental. Nous insistons sur le fait que ce projet reçoit l'assentiment aussi bien des professionnels du secteur médico-social que des institutionnels. De plus, la synthèse des rencontres avec les familles montre qu'il y a des besoins sur le territoire et de réelles attentes des familles. Nous insistons également sur le fait que le Bercail va bien dans le sens des préconisations de l'Etat et de la Haute Autorité de la Santé. La problématique étant de monter un projet d'utilité générale sans avoir l'aide,



jusqu'à présent, des collectivités publiques. Nous nous interrogeons sur la manière de faire le lien entre collectivité territoriale et gouvernement. Le projet relevant de la responsabilité du département, M. Derbal s'engage à faire une note

à M. Véran pour lui soumettre cette problématique. Notre but est bien que les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, prennent conscience que les missions d'associations telle que la nôtre, sont indispensables à la bonne marche de notre société, que le Conseil départemental ne peut pas être forcément le seul responsable des manquements de l'organisation des pouvoirs publics.

M. Derbal entend bien notre propos et nous encourage à écrire à Mme Cluzel pour lui présenter notre association, les enjeux sociaux et humains, les objectifs que nous tentons d'atteindre et les difficultés que nous rencontrons.

Nous avons également abordé le sujet du vide juridique existant, concernant le statut particulier des personnes accueillies, qui vont participer à des activités fonctionnelles sur l'exploitation sans être salariés (car ça n'est pas l'objet de ces ateliers). M. Derbal valide le fait que ce serait peut-être une problématique à faire remonter aux services des ministères concernés et à inclure dans cette lettre.

Ce courrier pourrait être signé par M. Véran et tous autres députés de son entourage avant d'être remis, par ses services, à Mme Cluzel.

Nous lui indiquons que nous rédigerons ce courrier très prochainement et que nous lui ferons passer.

# Chloé Dautrey et Nathalie Camatte de la Foncière de Terre de Liens Mercredi 27 mars 2019

Dans le processus d'acquisition des fermes par Terre de Liens, après le premier passage au conseil d'administration, il y a une visite du pôle ferme de la foncière.

Nous concernant, cette visite s'est déroulée le mercredi 27 mars. Deux salariées de Terre de Liens sont venues nous rencontrer sur site. Le bercail était représenté par les membres du bureau, Jean-Yves et Romain, l'agriculteur de la ferme d'avenir du bercail. Nous étions accompagnés par 4 des membres du groupe local de Terre de Liens qui suit notre projet depuis le début (Chantal Berby, Daniel Rodinson, Jean-Marie Hézard et Roland Chomel). Il y avait également Daniel More, administrateur régional de Terre de Liens.

Nous avons d'abord réalisé un rapide tour de table et une présentation sommaire du projet. Romain a pu expliquer clairement ce qui justifie son engagement comme porteur de projet sur la ferme. Puis, nous avons fait le tour des bâtiments de la ferme et de la maison. La journée a été ponctuée par un repas pantagruélique. L'après midi, deux groupes se sont formés : un groupe avec Chloé Dautrey, architecte, qui a fait un état des lieux très détaillé des bâtiments pour estimer leur valeur et le besoin éventuel de travaux. L'autre groupe, en compagnie de Nathalie Camatte, a fait le tour des terres.



Nathalie Camatte



Chloé Dautrey



## Sur la ferme du Bercaïl



### Le point sur les agnelages :

141 Agnelage pour 200 agneaux du 20/02 au 26/03.



### Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles  
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay  
Président : Raymond RIBAN  
Trésorière : Anne-Françoise BERGER  
Secrétaire : Martine CROISIER  
lebercaïlpaysan@orange.fr

## C'est la mise à l'herbe

Mise à l'herbe depuis fin mars, pour les brebis/agneaux et agnelles.

Les brebis sont rentrées dans la bergerie chaque soir, pour assurer une transition alimentaire entre le foin et l'herbe et habituer les agneaux à marcher.

Les animaux seront exclusivement en pâture à partir du samedi du 6 avril.

Pour pouvoir réaliser la mise à l'herbe du troupeau, les 2 dernières semaines ont été consacrées à la réalisation ou à la révision des clôtures

Le semi d'une prairie multi-espèce à vocation de fauche et de pâture est prévu sur 8 ha début avril.

